



Trotte-sentiers de la Siagne



L'association

Elle s'est donné pour but la découverte et la pratique de la randonnée pédestre, notamment pour les enfants de plus de 6 ans avec leur famille.

Comme pour toute activité collective, la participation aux sorties implique le respect des règles de comportement établies et négociées entre tous.

L'activité randonnée entraîne en outre des contraintes liées au respect de l'itinéraire prévu et des difficultés éventuellement rencontrées ; la conduite de la randonnée et l'appréciation de l'itinéraire et des difficultés sont sous la seule responsabilité de l'animateur.

Si au cours des sorties, des problèmes survenaient avec quelque participant, la participation aux sorties suivantes serait refusée.

Les participants doivent être membre de l'association et être à jour de leur cotisation.

L'adhésion

L'adhérent remplit chaque année une demande d'adhésion, l'adhésion est effective après le règlement de la cotisation et la fourniture d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la randonnée en montagne (valable 3 ans).

Le renouvellement d'adhésion doit être effectué avant décembre 2023.

La cotisation

La cotisation de l'association inclut la licence fédérale, les assurances responsabilité civile et accident corporel pour la pratique de la randonnée pédestre au sein de l'association ou à titre individuel.

Il est proposé une cotisation individuelle et une cotisation familiale, ainsi qu'une licence étendue couvrant outre la randonnée pédestre, la pratique du ski de fond et alpin, le VTT et toutes les activités de plein air.

	Individuel	Familial
Cotisation+licence+assurance	50,00 €	90,00 €
Licence multisport pleine nature(optionnel)	68,00 €	105,00 €
Cotisation jeunes jusqu'à 18ans	25,00 €	

Le résumé des garanties est à votre disposition, demandez-le. Il vous sera fourni avec votre licence. Nous vous rappelons que toute personne transportant un tiers dans son véhicule, à l'occasion des randonnées ou dans la vie de tous les jours, doit vérifier auprès de son assureur qu'il est assuré « tiers transporté » (généralement gratuit).

Les sorties

Elles ont lieu **chaque Jeudi** hors vacances scolaires et **un dimanche par mois**

Il sera organisé aussi des sorties occasionnelles supplémentaires qui pourront être programmées en cours d'année (Fête du sport, Entretien de sentier, téléthon, etc....).

Ces programmes peuvent être modifiés en fonction des conditions météo ou d enneigement ou de disponibilité d'animateur.

Le rendez-vous pour chaque sortie se fera soit sur **le parking sous l'école de st Cézaire** ou au départ de la randonnée.

Pour les week-ends et les sorties en car,

Le nombre de places étant limité, la réservation doit être prise rapidement, avant la date fixée, accompagnée d'un chèque d'arrhes. L'inscription n'est effective qu'après versement de la totalité de la participation. En cas d'annulation tardive, les frais de car et d'hébergement effectivement engagés seront retenus.

**Pour chaque randonnée une inscription auprès de l'animateur sera demandée afin de permettre une meilleure organisation,
Les inscriptions peuvent se faire par internet ou via le site internet ou par sms**

L'encadrement :

Les sorties sont encadrées par les animateurs bénévoles, titulaires du brevet fédéral de la FFRandonnée, à ce jour :

Marie-Christine BOUHOUD,
06 75 43 73 60
trottesentiers06@gmail.com

Pascal GUILLEMIN.
06 86 71 54 51
pascalguillem1@gmail.com

et de façon ponctuelle des bénévoles ayant suivi une formation lecture de carte et premiers secours et ayant les compétences pour mener à bien les randonnées,

Bureau

Présidente Marie Christine Bouhourd
Secrétaire Eliane FIEVEZ
Trésorière Yolande BECCARELLI

Vice Président Jean Causse
Secrétaire adjoint Danick Delion
Trésorier adjoint Jean Baptiste Trivelly

Renseignements complémentaires

Marie Christine Bouhourd
- 04 93 60 80 66- 06 75 43 73 60
-160 chemin du pré long 06530 SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE

Courriel : trottesentiers06@gmail.com

site internet :<https://trottesentiers06.jimdofree.com/>